

Le Petit Lutin

Bulletin Municipal de Soultré



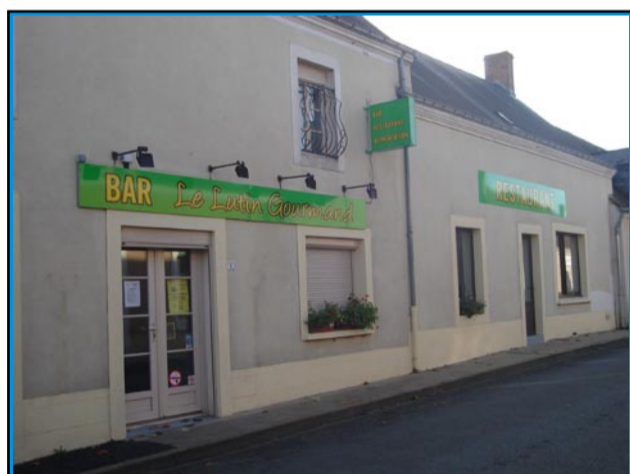
Le Mot du Maire

L'an passé, nous avons prévu que l'élaboration du budget 2011 serait complexe du fait de la réforme de la taxe professionnelle. Cela a été le cas. Cette année en plus, il y a eu à appréhender le nouveau schéma de coopération intercommunale, sur lequel il a fallu se prononcer très rapidement. Heureusement les députés ont décidé de prendre un peu de temps avant d'appliquer cette réforme. En fin d'année il a fallu aussi se prononcer pour une autre réforme fiscale, en remplacement de la taxe locale d'équipement (TLE). Et toujours sur un temps très court, sans avoir toujours tous les éléments pour prendre une décision juste et judicieuse. Le travail des élus est désormais difficile et parfois lourd de conséquences : les aides des services de l'état ou du département s'amenuisent, des charges nouvelles pèsent sur les collectivités, il faut trouver un juste équilibre entre les ressources de la commune, et la baisse du pouvoir d'achat des ménages, et tenir compte de leurs difficultés.

Pour les personnes nouvellement arrivées sur la commune, en cette veille d'année électorale, je vous incite vivement à venir, si ce n'est déjà fait, vous inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre à la mairie, afin de faire entendre votre voix aux élections présidentielles et législatives.

Je vous souhaite à tous, au nom du conseil Municipal de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite à la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu **samedi 7 janvier à 16 h** avec la galette des rois.

Didier Fouché



Commerce

La réouverture du commerce « le Lutin Gourmand » a été l'occasion de voir un bel élan de solidarité autour de Fred et Sandrine LAIGNEAU. En effet de nombreux habitants, familles et amis les ont aidés à rénover complètement le commerce et le logement. C'est maintenant dans des locaux clairs et accueillants qu'ils peuvent vous recevoir au restaurant le midi pour un menu ouvrier du lundi au vendredi, menu à la carte le vendredi et samedi soir, pizzas à emporter du lundi au samedi. L'inauguration du 2 septembre a réuni plus de 150 personnes.

La commune, propriétaire des murs a participé à cette rénovation pour la partie qui lui incombe, à savoir : l'isolation du grenier et du logement, le remplacement du chauffe-eau et de la chaudière pour un montant total de travaux de 10 700 €.

La municipalité se réjouit d'avoir un vrai service offert à la population avec l'épicerie bien achalandée, et chacun apprécie que le bar et le restaurant soient redevenus un lieu convivial de rencontres entre les habitants.



Diagnostic Assainissement

Après les nouvelles mesures demandées par la commune, le cabinet Hydratec a rendu ses conclusions : la station d'épuration a une capacité suffisante pour la population actuelle, et peut même absorber la population supplémentaire d'un éventuel lotissement.

Quant à la situation du réseau d'assainissement, un passage de caméra a révélé des affaissements à plusieurs endroits rue du Lavoir, pour lesquels des travaux sont à prévoir. De plus il faut envisager pour une amélioration des rejets, de passer le réseau unitaire (Grande rue, place de l'église, rue du Lavoir) en réseau séparatif.

Pour le réseau d'eau, il faut envisager le remplacement des canalisations. Nous attendons la décision du Syndicat du Jalais sur le financement de ces travaux. Mais en tout état de cause, ces modifications sont à réaliser impérativement avant l'aménagement de la voirie du bourg.



Rentrée Scolaire

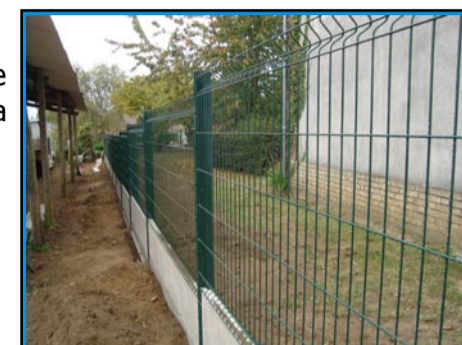
Cette année, le SIVOS compte 169 (contre 176 l'an passé). Ils sont répartis comme suit :
Soulitré : PS-MS-GS : Laure DESPRES (25) et Patricia GENDRE (26)
Nuillé : GS - CP - CE1 - CE2 : Florence VAUSSOURD (24), Muriel LÉPORTOIS (24) et Barbara LANGLAIS (23)
Ardenay : CM1 - CM2 : Amélie CLEMENT (26) et Céline MOIRE (21)



Aménagements

Le chauffage de l'école bleue est alimenté par une canalisation souterraine qui passe dans la cour de l'école. L'hiver dernier, nous avons remarqué des déperditions parfois importantes d'eau dans le système de chauffage. Avant la rentrée scolaire, les agents ont ouvert la tranchée et constaté que le tuyau métallique était en mauvais état. Ils ont donc procédé à son changement avec l'aide de l'entreprise JPEC pour un montant de 2 322.82 €

Par mesure de sécurité, la clôture mitoyenne derrière l'école verte a été refaite par l'entreprise Blot-Chauvin, après que les agents communaux aient enlevé la vieille clôture et les arbustes qui y étaient imbriqués : Coût 3 412€.



Cantine Scolaire

Pendant l'été une nouvelle chaudière au gaz a été installée par l'entreprise JPEC pour un montant de 4 583€, ainsi que deux armoires froides l'une positive et l'autre négative par l'entreprise BENARD pour un montant de 2 621€ en remplacement de matériels d'une capacité insuffisante.

Signalétique

La zone artisanale du « Double six/ les Epinettes » située à proximité de la route de Paris comprend maintenant huit entreprises. Elle est un peu difficile à situer pour les clients et fournisseurs, aussi la commune a installé une signalétique à l'entrée du chemin afin de mieux les repérer.



Informations Générales

Travaux à la mairie

Les travaux pour la mise en accessibilité de la mairie ont débuté. Pendant quelques semaines, le temps des travaux, l'accès au secrétariat se fera par la porte de la salle du conseil. Les entreprises suivantes ont été retenues :

M. Travers de Thorigné-sur-Duë pour la maçonnerie, M. Deschoolmeester du Breil pour le menuiseries extérieures et intérieures, M. Papin de Bouloire comme plaquiste. Les agents communaux se chargeront de la démolition et du carrelage. Une subvention de 4 320€ a été accordée sur une dépense subventionnable de 14 400€ HT.

Démarches en ligne :

Les habitants de Soulitré peuvent désormais demander leur inscription sur les listes électorales ainsi que le recensement citoyen des jeunes de 16 ans par internet. La démarche à suivre est simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon-service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « **Inscription sur les listes électorales** » ou « **Recensement citoyen** » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) pour les deux démarches, un justificatif de domicile pour les listes électorales et le livret de famille pour le recensement.

Nouvelle activité sur la commune :

Depuis début 2011, Sébastien BOUVET s'est installé à Soulitré comme conseiller en assurances. Fort d'une expérience de près de 20 ans au sein d'un grand groupe, il a décidé de mettre son savoir faire et son sens de l'analyse à la disposition de chacun, pour des études personnalisées et gratuites sur des produits tels que la prévoyance, la retraite et l'épargne. Intervenant auprès des particuliers et des professionnels, il est joignable tous les jours à son domicile au 02 43 76 98 44 ou sur le mobile au 06 17 23 91 67. Alors, n'hésitez pas faites appel à un professionnel.

Les intervalles de l'écoute

Besoin de parler, personne à qui parler, période difficile
Accueil et écoute, avec ou sans rendez-vous au 02.43.76.70.25. Accessibles à tous.
Anonyme - Confidentiel - Gratuit
Montfort le Gesnois : vendredi 9 h - 12h au Centre Social
Le Breil sur Merize : samedi de 10 h à 12 h à la bibliothèque municipale



Dates à Retenir

3 décembre 2011 : Marché de Noël de l'école
4 décembre 2011 : Bourse aux jouets à la salle des fêtes
17 décembre 2011 : Arrivée du Père Noël

7 janvier 2012 : Galette de la municipalité
10 janvier 2012 : Assemblée générale des aînés ruraux
17 mars 2012 : Théâtre organisé par les aînés ruraux

26 août 2012 : Devant le succès remporté par la fête en 2010 des 20 ans du lutin, la municipalité a décidé d'organiser une nouvelle manifestation.

